CSA-SD Implantation des moyens provisoires et ajustements de la carte scolaire 1er degré du jeudi 7 septembre 2023.

**Le CSA-SD de rentrée s'est tenu ce jeudi 7 septembre.**

**Déclarations liminaires : UNSA, SGEN CFDT, FSU, FO.**

**Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal du CSA-SD du 22 mai 2022.

- Implantation de moyens provisoires dans le 1er degré suite au constat d'effectifs 2023-2024.

- Ajustements de la carte scolaire 1er degré

- Questions diverses

Lire notre déclaration liminaire en PJ

Intervention et remarques de Mme la DASEN :

La rentrée s’est passée dans des conditions favorables et sereinement. Les équipes sont quasiment complètes dans le 2ème degré. Les affectations des élèves dans le secondaire sont bonnes : il n’y a pas d’élèves sans solution.

Mme la DASEN nous fait part de son attachement au dialogue social et à l’équité dans le traitement des agents. Elle veut poursuivre la réflexion sur le réseau des écoles et également sur celui des collèges en lien étroit avec le Conseil Départemental qui en est le principal maître d’œuvre.

**Notre compte-rendu :**

**- Approbation du procès-verbal du CTSD du 22 mai 2022**

Approuvé.

**- Implantation de moyens provisoires dans le 1er degré suite au constat d'effectifs 2023-2024.**

1 aide pédagogique à l’école du Champbeauvert (maternelle et élémentaire)

½ aide pédagogique à l’école de Dinozé.

½ aide pédagogique à Docelles.

½ aide pédagogique à Pouxeux.

1 poste supplémentaire d’**EANA** (élèves allophones nouvellement arrivés) implanté à Saint- Dié des Vosges. Implantation sur un champ d’écoles restreint, formation des équipes pédagogiques au sein de certaines écoles. Poste pour toute la ville de Saint-Dié des Vosges.

**Ce poste fera l’objet d’un appel à candidatures publié dans Partage.**

**- Ajustements de la carte scolaire 1er degré.**

La création d’un support à 50 % à l’IME de Châtel sur Moselle et d’un support à 50 % à l’IME de Saint Amé, entraîne 2 nouveaux couplages de postes :

½ IME Epinal + ½ IME Châtel sur Moselle

½ IME Val d’Ajol + ½ IME Saint Amé

**- Questions diverses de l'UNSA :**

 1) Accueil des élèves de la Petite Raon à l’école de Moussey :  
Comment se passe l’organisation pédagogique au niveau de l’école de Moussey ? Comment s’organise le fonctionnement de la direction de l’école ?

Le travail s’est fait en lien avec la directrice de Moussey et le directeur de La Petite Raon. Cela a permis à toute l’équipe pédagogique de La Petite Raon d’intégrer l’école de Moussey dans les meilleures conditions possibles. La répartition est établie en 5 classes et l’organisation pédagogique permet aux directeurs de pouvoir se partager l’intervention d’une enseignante de l’équipe afin d’accomplir plus facilement leurs tâches administratives.

Une commission de sécurité doit bientôt se rendre sur les lieux.

Un travail sur la forme administrative de l’école doit être engagé.

Un arrêté de fermeture de l’école sera probablement envisagé par la mairie de La Petite Raon.

La situation de l’école de La Petite Raon sera revue au moment de la prochaine carte scolaire qui se déroulera au début de l’année 2024.

2) Poste d’enseignant référent du collège Louis Pasteur à Raon l’Etape : le poste est-il bien devenu vacant ?

Le poste est bien libéré. **Il fera l’objet d’un appel à candidatures dans Partage.**

3) Quels sont les changements dans l'organigramme de la DSDEN ?

Le référent directeur est désormais attribué à 2 directeurs d’école qui interviendront à mi-temps sur cette fonction. (Conformément aux textes réglementaires).

4) Les collègues concernés par un rendez-vous de carrière cette année ont-ils été bien prévenus en fin d’année scolaire dernière, comme l’indique le texte ?

Les collègues concernés ont été informés par i prof. Normalement, un message est renvoyé dans leur messagerie de Partage : [prénom.nom@ac-nancy-metz.fr](mailto:prénom.nom@ac-nancy-metz.fr)

Attention des problèmes de piratage de messageries ont peut-être empêché la communication

des informations.

5) La campagne d’avancement à la Hors-Classe avait été annoncée pour l’été. A ce jour, elle n’a toujours pas eu lieu, avez-vous une date ? Quid de la Classe Exceptionnelle ?

La campagne pour l’avancement HC est en cours de finalisation et devrait être publiée prochainement. Pour infos : 632 enseignants éligibles à la HC / contingent de 137 promus.

En ce qui concerne, l’avancement à la Classe Exceptionnelle des compléments réglementaires sont attendus par les services de la DSDEN pour pouvoir procéder à leur étude et à leur diffusion auprès des collègues promouvables. Encore un peu de patience.

6) Pourrait-on avoir un calendrier prévisionnel des dates de réunions à venir ?

La DSDEN des Vosges est en attente des instances académiques avant de pouvoir décliner ses propres instances départementales.

7) Madame l’IA-DASEN a-t-elle prévu de rencontrer les organisations syndicales régulièrement cette année ?

Oui.

8) Reste-t-il des collègues sans affectation ?

7 enseignants à affecter.

**Précisions sur le mouvement intradépartemental demandées lors de la CAPD du 31 août quelques chiffres** :

Phase 1 du mouvement : participants 447, participants obligatoires 178, obtention par extension 1, révision d’affectation 1.

**Recours temps partiel CAPD du 31 août bilan** :

4 demandes de recours : 2 accordées / 2 refusées